



SWISS
SUSTAINABLE
REAL ESTATE
INDEX

INFORMATION
DE CONSEILLERS

En tant que conseiller SSREI, vous assistez les propriétaires immobiliers dans les différents domaines du processus d'indexation, par exemple dans l'utilisation de l'outil d'évaluation de portefeuille, dans l'organisation des justificatifs ainsi que dans la collecte et la saisie des données.

Pour être référencé comme conseiller officiel, il est nécessaire de suivre au préalable la formation de conseiller.

PROCESSUS DE FORMATION COURS DE BASE

DÉROULEMENT	CONTENU
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> Accès (sur test) pour les participants et explications sur l'outil d'évaluation du portefeuille SSREI par SSREI (via Microsoft Teams) Préparation de l'outil d'évaluation des propriétés pilotes par SSREI
Formation, niveau 1 Catalogue des indicateurs et exigences / gestion de la vérification Le nombre de participant(e)s est illimité.	<ul style="list-style-type: none"> Formation des participants au catalogue d'indicateurs et d'exigences SSREI ainsi que vérification individuelle par les examinateurs (via les équipes Microsoft)
Formation, niveau 2 Auto-évaluation Immeuble pilote	<ul style="list-style-type: none"> Création individuelle de preuves et auto-évaluation d'un immeuble pilote dans l'outil d'évaluation par les participants
Formation, niveau 2 Examen et entretien d'évaluation Immeuble pilote	<ul style="list-style-type: none"> Discussion / évaluation individuelle de l'immeuble pilote entre les participants et les examinateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Caractère complet des preuves - Résultat de l'auto-évaluation - Clarification d'éventuelles questions concernant le catalogue d'indicateurs et d'exigences ainsi que le processus de vérification
Formation, niveau 2 Examen ultérieur Immeuble pilote Si l'auto-évaluation et / ou l'examen ultérieur était incorrect ou incomplet.	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des justificatifs et auto-évaluation d'un immeuble pilote supplémentaire par les participants Répétition du test et évaluation de l'autre immeuble pilote
Diplôme et inscription sur la liste des conseillers SSREI	<ul style="list-style-type: none"> Délivrance du certificat de conseiller SSREI et inscription sur la liste des conseillers SSREI
Cours de mise à niveau annuels Condition obligatoire pour le maintien de l'enregistrement en tant que conseiller officiel SSREI.	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des contenus enseignés dans les cours de base, informations sur les dernières connaissances et sur les éventuelles adaptations concernant le processus, la méthodologie et / ou les exigences (via Microsoft Teams)

FRAIS DE FORMATION

COURS DE BASE

Préparation et formation, niveau 1 :	CHF 1'200.- hors TVA*
Formation, niveau 2 :	CHF 1'200.- hors TVA
Total :	CHF 2'400.- hors TVA

Plus le(s) contrôle(s) ultérieur(s) : CHF 250.- par heure, hors TVA**

* Si plusieurs personnes de la même entreprise participent ensemble, ce montant sera facturé de manière forfaitaire.

** Le prix est convenu individuellement avec les participants et facturé séparément.

COURS DE MISE À NIVEAU

Mises à jour annuelles sur les contenus enseignés dans le cours de base, informations sur les der-nières connaissances ainsi que sur les éventuelles adaptations concernant le processus, la mé-thodologie et / ou les exigences (via Microsoft Teams).

Les cours ont lieu mi-mars et mi-septembre. Les dates exactes seront communi-quées au début de chaque année.

La participation (en mars ou septembre) est une condition obligatoire pour main-tenir l'inscription en tant que conseiller officiel SSREI.

Total : **CHF 250.- par an, hors TVA**

CONTACT

SSREI SA

Mainaustasse 34

8008 Zurich

info@ssrei.ch

+41 43 499 24 99

www.ssrei.ch

